

JOURNAL OFFICIEL

FRANÇAIS DE LA LIBERTÉ

Jusqu'à nouvel avis le Journal Officiel Français de la Liberté se vend exclusivement au numéro

"L'éternelle vigilance est le prix de la Liberté"

Le Journal Officiel Français de la Liberté comprend: les textes Organiques, les Décisions, les Lois, les Décrets, les Arrêtés, les Circulaires et Règlements, divers documents.

sommaire:

Lettre du Comité National de la Liberté
aux Peuples du Monde Libre en date du 18 juin 2004

p 1 à 7

SUITE A UNE MULTITUDE DE PRESSIONS ISSUES DE L'APPAREIL DE L'ÉTAT INTITULÉ : "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE", CERTAINEMENT, POUR NOUS INTERDIRE TOUTE PRÉSENCE AUX ÉLECTIONS ET DONT LE PROLONGEMENT DES MANIPULATIONS CONTINUE A NOUS ÊTRE IMPOSÉ, LA PUBLICATION DU JOURNAL OFFICIEL FRANÇAIS DE LA LIBERTÉ A ÉTÉ RETARDÉE ET DONNE D'AUTANT PLUS DE VALEUR A SA RÉALITÉ ET A LA MISE EN PÉRIL DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR LA TERRE DE FRANCE, FACE A UN ÉTATISME ISSU DE LA COLLABORATION, VOULANT DORENAVANT NOUS SOUMETTRE A UN ÉTATO-CAPITALISME, QUI SE REFUSE AU LENDEMAIN DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN, A DES ELECTIONS LIBRES, DANS LA CRAINTE DE L'INSTAURATION D'UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE SUR LA BASE D'UNE JUSTICE ÉLUE ET LÉGITIME.

Lettre du Comité National de la Liberté aux Peuples du Monde Libre en date du 18 juin 2004

Face à un procès qui montre la triste réalité de l'appareil judiciaire fonctionnaire français et son incapacité à accepter d'être soumis au principe de la Vérité liée à la Réalité sur la base des Conventions communicationnelles admises, il tente aujourd'hui de jeter en pâture des Enfants qui ont été victimes de l'abus et nous ne pouvons rester silencieux.

Face à la mondialisation de l'information, l'appareil judiciaire fonctionnaire français voulant donner illusion à nos populations de Démocratie s'est calqué sur les grands procès d'Autres Pays appartenant au Monde Libre.

En parallèle du procès du précédent Président des Etats Unis d'Amérique dans une affaire de moeurs, nous avons eu droit à l'"instruction" du président de l'état intitulé : "république française" pour sa corruption établie dans un racket organisé des Entreprises, pour finir dans une impunité de convocation!

De l'Opération Mains Propres en Italie et une multitude d'internés, nous avons eu droit à de tristes pièces de théâtres où seuls ceux qui ont témoigné ou se sont refusés au silence ont été condamnés.

De la "spécificité" française, il reste le procès du Sang contaminé et sa chaîne d'irresponsables et non coupables!

Du procès de l'ancien premier ministre, nous sommes confrontés à une condamnation pour avoir fait contrat au nom d'une collectivité à des personnels issus du Privé mises à disposition d'un parti, face à la délégation par milliers d'agents fonctionnaires au service des partis ou des syndicats qui les représentent et dont certains magistrats fonctionnaires font partie!

Et la conclusion qui s'impose est que le droit dorénavant de participer à la vie publique en France, se dirige vers une fonctionnarisation choisie dans le cadre restreint de l'étato-capitalisme.

De "chantiers" pour faire plier des syndicats de l'énergie avec un comité d'oeuvres sociales pour plus de 100.000 personnes dont le budget avoisinait les 400 millions d'Euros annuels face à une "conciliation" sous la présidence du plus "haut" magistrat fonctionnaire français, de cet appareil judiciaire illégitime, au détriment de chacun de nos Concitoyens, et au profit d'un "copain" du président, pour 4 milliards de francs, "copain" du président poursuivi aux Etats Unis d'Amérique, par une Justice Elue et Légitime pour une multitude de délits!

Et le bras droit du président du medef a ri de "bon coeur " de la "farce" faite par l'appareil judiciaire fonctionnaire français en faveur des "recalculés", en précisant : "c'est eux mêmes et les salariés qui vont payer la facture!"

Nous ne rions pas des mêmes choses!

Du procès de l'abject en Belgique, nous avons eu droit en France à la démonstration de la faillite d'un système habitué à une "vérité" déterminée par les besoins du système même, incapable à se modifier vers une détermination de la Vérité liée à la Réalité hors référents de convenance.

Cette stratégie de "référents" de convenance, choisis par le magistrat fonctionnaire, qui permettait à ce système de se maintenir, s'en prend désormais pour fuir sa réalité, aux Victimes, des Enfants, pour leur incapacité à reconnaître leurs bourreaux (1)!

A chaque difficulté on jette en pâture le nécessaire à soustraire l'appareil judiciaire fonctionnaire français de toute responsabilité et même de pauvres Enfants ayant été violés, torturés, dont le traumatisme puissant leur interdit la distinction précise de celui qui leur a fait subir!.

Mais une chose atroce est sûre, les Enfants ont été violés!

Notre pauvre Pays a le triste spectacle d'un appareil judiciaire fonctionnaire qui ôte tout Espoir et bafoue les référents du Bien et du mal au profit du maintien coûte que coûte de l'ordre imposé, qui se réduit à une chose, l'impunité de l'appareil d'état et de surtout, de ses serviteurs complices!

Il y a dix-huit mois, le procureur fonctionnaire de la plus haute juridiction française, la cour de cassation, a avoué:

"Il faut bien comprendre que notre justice subit une profonde mutation, passant du droit napoléonien soumis à la raison d'état à un droit européen soumis aux droits de l'homme"

Par cette simple phrase passée inaperçue, il a révélé que l'entier de l'appareil judiciaire fonctionnaire français était conscient de se prêter depuis des décennies à une escroquerie à l'inconscient collectif des Peuples de France et à celui des Peuples du Monde.

La France, soumise au joug d'un étatsisme terrible dont la violence extrême pousse celui qui s'oppose à son propre meurtre, n'a plus le ressort nécessaire pour se Libérer de ce carcan qui lui a fait perdre les référents du Bien et du mal.

La propagande française a atteint une telle virtuosité dans la manipulation des esprits que notre population lobotomisée se retrouve réduite à s'exprimer par spasmes nauséux face à des élections viciées dans leurs fondements.

La légitimité politique est en péril, l'interdiction d'expression de ceux qui remettent en cause l'étatsisme est diluée dans une pseudo multitude de candidatures dont le point commun est le maintien de divisions sociétales artificielles qui occultent l'impunité de l'appareil d'état et particulièrement de l'entier de ses membres.

Cette stérilisation du débat public et surtout la volonté, par tous les moyens, de maintenir les structures et les modes faussés de fonctionnement de notre Vie publique amènent inexorablement une montée des extrêmes, un renforcement des communautarismes et un abandon complet de l'Espoir pour les forces Vives de nos sociétés face aux modifications conceptuelles de la place des états à travers le Monde.

Quel Individu doué de la Raison aurait envie de continuer à Vivre dans un Pays dans lequel le mensonge est le mode de fonctionnement de sa "justice"? Plus rien n'a de sens, et surtout pas le mot "sécurité" qui est à la justification à la base d' un état!

La place de l'étatsisme français à travers la planète est très particulière, il a prétendu pendant plus de deux siècles agir conformément aux Droits de l'Homme et du Citoyen en offrant une modélisation qui finissait toujours dans des dictatures.

Après une Révolution qui marqua l'aboutissement de la séparation des pouvoirs, : législatif, exécutif et judiciaire, la constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) réintroduisait les prémices de la prévarication en chaîne en asservissant la Justice aux choix de celui qui détient le pouvoir.

Par la proclamation des consuls de la "République", du 24 frimaire an VIII (soit deux jours après la promulgation de cette constitution), l'intention était avouée: "Une constitution vous est présentée .../... Elle place dans les institutions qu'elle établit les premiers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son activité"

Le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII déclarait:

Article premier : ".../..._La justice se rend, au nom de l'empereur, par les officiers qu'il institue"

L'étatsisme était de retour, le mouvement du morcellement des pouvoirs dans une stratégie Démocratique brisé, par une avalisation des actes de celui qui détient le pouvoir par une "justice" complice!

Le dix-neuvième siècle fut marqué par l'affrontement entre les forces du retour et celles issues de la Révolution, le vingtième siècle passé, a été apothéose à l'escroquerie à l'inconscient collectif humain par l'étatsisme français.

Pol pot, mao tsé toung, lénine ou l'ayatollah lomeiny ont tous choisis une modélisation à l'étatsisme français en ayant séjourné sur notre pauvre Terre amenant des Peuples entiers de la planète dans les fils barbelés de la dictature, à renoncer à l'individualité de l'être, pour être soumis au joug d'un collectif qui, en réalité, se retrouvent aux mains de quelques individus qui ont tout à fait compris qu'en utilisant la confusion entre Vérité et "justice" et en asservissant la Réalité à leur finalité, ils pouvaient imposer à tous les Peuples du Monde, la perte de la Raison et leurs mains mises sur les Consciences.

Alors, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le petit peuple français, plein d'orgueil et de suffisance, se refusant à s'affronter à sa médiocrité et son incapacité à se Libérer, ne prétend trouver refuge à sa "dignité" que dans la mise en cause régulière de Ceux Qui sont Morts pour nous apporter Espoir de Liberté

Le Jour le plus long est un film qui gêne profondément la plupart des Survivants des cent soixante-dix Français qui étaient présents ce jour là. L'étatisme français imposait à Darryl Zanuck, pour lui donner autorisation de filmer sur notre Terre de France, de construire un casino de trois étages qui ne ressemblait en rien à celui qu'ils avaient rencontré!

Ce commando Français, sous uniformes Anglais, fut dissous au lendemain de la Victoire, car ses membres étaient considérés comme ayant perdu leur place au sein de la France "combattante", en ayant refusé de se soumettre à celui qui prétendait nous représenter.

Aujourd'hui, ces Français, dont il ne reste plus que quelques Survivants, ne risquent plus de témoigner à l'encontre de la triste histoire du passé.

Au même titre que les centaines de Françaises et de Français qui avaient choisi de rejoindre les rangs des Armées ou des Services Alliés du Monde Libre, ils furent écartés longtemps de la reconnaissance de la Nation, car ils s'étaient refusés à se soumettre à une autorité qui avait participé à la défaite de notre Pays.

Au lendemain du Débarquement, la populace française se rassemblait autour des gares parisiennes pour lyncher les Prisonniers Parachutistes ou Fantassins Alliés capturés par les nazis.

Deux mois après, cette même populace, défilait sur les Champs-Élysées en prétendant s'être auto-libérée et aux côtés de celui qui perdit son honneur la veille du Débarquement.

L'administration française, l'étatisme de collaboration, reconnaissait celui qui allait lui permettre d'échapper aux Tribunaux Militaires Américains et allait, du même coup, lui permettre de se maintenir!

La magistrature fonctionnaire française, après avoir livré nos Compatriotes, les Résistants à leurs bourreaux, se mettait au service du dessein de mettre en échec le Monde Libre, dans la seule volonté de servir l'orgueil d'un homme, en occultant la servilité d'un peuple.

Alors depuis ce temps, l'inconscient collectif français en désarroi, soumis à un appareil judiciaire fonctionnaire schizophrénique qui bafoue la Vérité sur la prétention d'état a honte de son incapacité à s'être Libéré, et pour refouler cette honte, n'a plus qu'à être le fruit des manipulations de l'étatisme en place, et se justifier dans une américanophilie par décharge compulsive qui lui permet de fuir sa réalité.

Alors, l'américanophilie devient un outil au service de l'étatisme, appuyé par ce sentiment de honte de n'avoir pu s'opposer à une collaboration, et renforcé, d'avoir même pas eu la capacité, au lendemain de la Victoire, de s'en débarrasser!

Et oui, l'étatisme en France, aujourd'hui, est la simple suite de l'étatisme de collaboration, appuyé par les mêmes méthodes! Mais il n'y a plus d'occupant, alors le meurtre ne lui est plus dévolu, il tombe dans la lâcheté la plus ignoble, en poussant celui qui se refuse à commettre son propre assassinat!

L'enjeu de la guerre froide et du risque d'une dictature communiste imposaient un silence jusqu'à la chute du mur de Berlin.

Malgré la disparition de tous risques politiques majeures, notre interdiction d'expression, de participation aux élections ne peut plus se justifier que par la volonté du maintien d'un système basé sur la dévolution de privilèges et de facilités mettant en cause les prétentions mêmes des fondements philosophiques de nos institutions.

Rien aujourd'hui ne peut justifier notre interdiction d'expression pour une volonté de séparation réelle des pouvoirs, dans un cadre Démocratique, depuis près de quinze ans.

L'accélération en France des concentrations de la presse, nous montre que l'étatisme a décidé de se muter vers un étato-capitalisme le plus dur au service du maintien de ses privilèges!

La mise en examen du Journal Lyon Mag qui a révélé, ce qui est le propre du Journalisme, les incitations dans un cadre dorénavant institutionnalisé, des violences à faire aux Femmes, prouve la régression totale encouragée par l'appareil d'état des modes du Vivre ensemble!

Le libéralisme propagé par les outils de propagande n'est qu'une caricature de la réalité, une représentation de sociétés monopolistiques qui se dessinent, dans une union entre un secteur public et des dirigeants de sociétés privées pour qui les appas du gain sont supérieurs à l'Honneur.

Caricature qui permet d'occulter que le véritable Libéralisme est la garantie de la Liberté Commerciale, la création de structures anti-monopolistiques, le dommage punitif, etc.

Nous ne tomberons pas dans le piège d'une "démocratie participative", nouveau colifichet mental, pour maintenir un étatisme qui se refuse au Libre choix des élections avec son corollaire la Liberté d'expression.

Pire, nous avons vu des hommes qui prétendaient partagés les valeurs politiques de la Liberté trahir l'ensemble des Groupes de Liberté au lendemain de la chute du mur de Berlin, dans le seul Espoir de se servir de cet étatisme en place, issu de l'étatisme de la collaboration, pour assouvir leurs ambitions.

Bien sur, la trahison a été loin, très loin, et nous avons vu ces êtres abjects appuyer les méthodes de cet étatisme dans une perte complète des référents du Bien et du mal, aveuglés par un pouvoir qu'ils croient à portée de mains, mais qui leur a déjà échappé car, et heureusement, ils se sont révélés en montrant leur vraie nature.

Cette farce burlesque qui se perpétue où les rires sont remplacés par les larmes et les applaudissements par la mort est à mettre au "crédit" d'une caste qui s'auto proclame "juge" en se mettant au service de n'importe quel pouvoir et de n'importe quel système et particulièrement au profit de tous ceux qui renforceront la prétention de ces êtres dont l'aspiration à la valorisation est supérieure au maintien de l'ancrage des Acquits de la Civilisation.

Car derrière l'appareil judiciaire fonctionnaire français ce n'est pas qu'un système, c'est particulièrement des individus qui acceptent de le servir en s'auto proclamant "juge" et dont la prétention a atteint un tel paroxysme que la mort de celui qui les conteste leur semble "légitime".

Face à cette ignominie, contraire même à la Justice, à la Démocratie, nous ne pouvons espérer leur faire entendre raison car nous ne sommes plus dans le domaine du rationnel, mais seulement, du pulsionnel, des plus basses pulsions de l'homme, celles qui le renvoient à la cruauté acceptée, leur permettant de jouir sur le désastre de l'Autre!

Par l'activité courageuse de quelques Journalistes, la mise à jour régulière des dysfonctionnements de l'appareil judiciaire fonctionnaire français, nos populations prennent conscience, petit à petit, d'être confrontée à une voyoucratie qui se refuse à lâcher sa proie et surtout les privilèges liés à une prévarication acceptée dont l'état garantit impunité.

Mais en réalité, rien ne change véritablement, dans les dizaines de milliers de procès civils, le mensonge est érigé en système et quand un Individu s'oppose, et qu'il est confronté à une chaîne sans fin du mensonge établi, rendu véritable, sur la seule ambition du maintien d'un système, alors il perd toute Confiance, car le système même, ne repose que sur le mensonge accepté!

Face à un tel cynisme érigé en système, on est en droit de se poser la véritable question au procès d'Outreau : faillite judiciaire ou machiavélisme?

Voulant réduire par tous les moyens le nécessaire à la Vérité lié à la Réalité, l'appareil judiciaire fonctionnaire français peut s'être organisé à une pseudo faillite d'apparence pour entraîner la faillite de la Vérité et justifier par la même son propre mode de fonctionnement!

Plus rien n'est sur, quand le mensonge est érigé en système, et pour nous, la Loyauté demandée à un état ne peut être revendiquée que si la structure de l'état lui-même, est lié à son propre Héritage, et non, n'utilise son Héritage, pour escroquer sa propre population et les Peuples du Monde!

Un état ne peut revendiquer la Loyauté de ses Citoyens si son système repose sur l'escroquerie à l'inconscient collectif Humain! La Loyauté se mérite, même pour un état!

La Résistance à un état qui se refuse à l'inconscient collectif de sa Nation est un Devoir pour chacun de ses Citoyens!

Comme nous l'avons montré, l'étatisme français actuel issu de l'étatisme de collaboration, a réussi à la fin de la seconde guerre mondiale à rayer de la carte politique ceux qui défendent l'idéal de Liberté et la défense de l'Individu, au profit de deux flèches mentales politiques étatiques, l'étato-collectivisme et l'étato-capitalisme.

Prétendant en un affrontement entre l'international socialiste dit "communiste" et le parti national socialiste dit "nazi", l'administration française s'organisait au lendemain de la Victoire pour gommer ceux qui sont morts pour l'Idéal de Liberté.

Mettant à l'extrême droite ceux qui se réclament du parti national socialiste et à l'extrême gauche ceux qui se réclament de l'internationale socialiste, l'administration française imposait aux deux extrémités des tendances mentales politiques, l'étatisme et sa triste suite : l'étato-collectivisme et l'étato-capitalisme!

Seuls ceux qui se soumettent à l'étatisme ont droit à l'expression!

Alors, pour affermir son crime à l'inconscient collectif de notre Nation, l'étatisme français modifiait en 1946 l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen par :

"Le droit de défiler librement sur la voie publique et le droit de réunion sont garantis à tous."

Alors qu'à l'origine la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et son article 16 affirmait :

"Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée,
ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution"

garantissant la séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire, seule garante de l'avènement d'une véritable Démocratie

Cette modification de 1946 est toujours en vigueur comme si la disparition du risque communiste n'existait pas et la chute du mur de Berlin n'avait pas eu lieu!

Ce Crime à l'inconscient collectif est en train de s'étendre à l'Europe et l'étatisme français dans sa quête de survie, incapable à sa propre réforme tente de gangrener nos partenaires. Les Peuples de l'Europe entière, risquent aujourd'hui de payer, la suite du lourd prix de l'impunité de la fonction publique française pour ses crimes au cours de la seconde guerre mondiale.

Nous devons tous engager efforts à nouveau pour que l'affrontement politique en Europe s'engage véritablement dans les termes du Raisonnement Opératif symbolisé aux Etats Unis d'Amérique par le parti Républicain et le parti Démocrate.

Les termes ont été définis il y a plus de deux siècles, en même temps, des deux côtés de l'Atlantique, pour les mêmes valeurs de la Liberté, sur les bases issues des deux tendances de l'Individualité; d'un côté le besoin sociétal de l'Entreprenariat et la Richesse qu'il crée, face à la nécessité de la compensation de la théorie du Berceau et son prolongement, les "Rencontres" de la Vie, avec au centre, la Justice et la détermination de la Vérité!

La théorie du Berceau n'est que de compenser les injustices mêmes de la Vie, son milieu de naissance, son handicap, ses difficultés, l'accident, face aux mises en responsabilité de l'Individu en regard de ce qu'il a reçu de la société, symbolisé par le dommage punitif!

Si la Vérité n'est pas au centre de la Justice, qu'est ce qui détermine la Justice? La raison d'état, soit uniquement et en définitive, les intérêts d'individus qui se sont appropriés l'état avec la complicité de ses acteurs!

Qu'est que les Droits de l'Homme, si ce ne sont les droits de l'Individu? Certainement pas les droits de collectifs appropriés par des bandes, dont la légalité ne repose que sur la collusion de la corruption et de la prévarication!

La France qui se prétendait dépositaire des Droits de l'Homme mais dont sa propre "justice" se soustrayait, n'a plus que l'immense Devoir de Repentance pour tous les crimes commis de ceux qui se sont réclamés de sa modélisation trompeuse et la disparition des juges fonctionnaires français est une nécessité politique pour laver le crime à l'inconscient collectif des Peuples du Monde dont ils sont les responsables et coupables!

"Le chemin à suivre est plus important que la destination"

pour le Comité National de la Liberté
∞ le coordonnateur

(1)La seule Réalité a été que des Enfants ont été malmenés, torturés, violés pendant des années dans le lourd silence de l'étatisme français qui a insinué en prétendant "vérité" pour faire désigner par les Victimes des coupables, quand chacun d'entre nous, savons qu'au moment d'une si lourde violence, le cerveau d'un pauvre Enfant, comme celui de beaucoup d'adultes, n'a plus la faculté de discrimination des traits de celui qui lui fait subir, mais simplement sa désignation générique dans son univers : il était blanc, d'afrique du nord, un "adulte"!

Le cerveau humain en état de choc, de paroxysme de stress dans une stratégie d'économie maximale maintien ses facultés d'équilibre que par l'oubli.

Alors ce procès abject, où des Enfants violés sont jetés en pâture pour soustraire un système judiciaire immonde de sa faillite dans la détermination de la Vérité, liée à la Réalité, conformément aux Conventions communicationnelles admises apporte preuve que les mécanismes mêmes et ses serviteurs sont en causes, dans le plus odieux, en jetant des Enfants qui ont subi en pâture, pour occulter sa responsabilité!

Et peut être pire! cet appareil immonde avec des serviteurs dont l'absence d'ancrage des Acquits de la Civilisation est à mettre au compte de leur prétention, veut, peut-être, faire porter poids d'un appareil judiciaire qui se refuse à la Vérité liée à la Réalité, sur le témoignage de Pauvres Enfants ayant été violés!

Alors si c'est le cas, nous ne sommes plus face à l'acceptable Humain, mais simplement face à des êtres, les plus serviles à leur idée d'être, qui ne méritent ni le respect, ni la reconnaissance à l'existence, simplement le silence avant qu'enfin, ils disparaissent de notre Vie publique!